

Niveau :	<b>GRADE DE MASTER</b>					Année
Domaine :	<b>DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES</b>					<b>5</b> 60 ECTS
Mention :						
Parcours :	<b>INDUSTRIE RECHERCHE</b>					
Volume horaire étudiant : Variable en fonction des UE choisies	77 à 153 h	36 à 72 h	298 à 383 h		<b>Stage hospitalier</b> 6 mois à plein-temps <b>Stage recherche</b> 3 mois à plein-temps minimum	<b>484 à 523 h</b>
	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	TPE	Stage ou Projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsables de formation	Scolarité
<b>Responsable :</b> Cyrille ANDRES Maître de Conférences ☎ 03 80 39 32 44 <a href="mailto:cyrille.andres@u-bourgogne.fr">cyrille.andres@u-bourgogne.fr</a>  <b>Co-responsables :</b> Mathieu GUERRIAUD Maître de Conférences ☎ 03 80 39 32 31 <a href="mailto:mathieu.guerriaud@u-bourgogne.fr">mathieu.guerriaud@u-bourgogne.fr</a>  Bertrand COLLIN Maître de Conférences ☎ 03 80 39 50 00 <a href="mailto:bertrand.collin@u-bourgogne.fr">bertrand.collin@u-bourgogne.fr</a>	Sarah EL-YAAGOUBI ☎ 03 80 39 32 09 <a href="mailto:ufrsante-scolpharma@u-bourgogne.fr">ufrsante-scolpharma@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	UFR des Sciences de Santé : PHARMACIE

## Objectifs de la formation et débouchés :

### ■ Objectifs :

Le parcours proposé permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour devenir un Pharmacien de l'Industrie dans les différents domaines de cette activité : Recherche expérimentale et Recherche clinique, Développement, Production, Contrôle Qualité et Assurance Qualité, Distribution, Affaires réglementaires et industrielles, Commercialisation, Pharmacovigilance ...

Les objectifs de formation doivent prendre en compte le fait que le Pharmacien de l'Industrie doit constamment veiller à la qualité, à l'efficacité et à la sécurité des produits de santé et à la bonne application des exigences réglementaires dont il garantit le respect. La formation suivie doit également permettre une orientation vers d'autres industries telles que les Industries agro-alimentaires, cosmétiques et nutraceutiques.

### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques sanctionne le 2<sup>ème</sup> cycle des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences acquises sont celles du Praticien de Santé, spécialiste du Médicament.

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques est délivré aux étudiants qui ont acquis les connaissances et les compétences définies à l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013. Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 120 crédits européens correspondants et par la validation du certificat de synthèse pharmaceutique.

### ■ Service Sanitaire :

Le service sanitaire (SESA) vise à former les futurs pharmaciens aux enjeux de la promotion des comportements favorables à la santé et à l'interdisciplinarité. Il inclut une formation théorique (CM et e-learning), la préparation d'une action concrète (travail personnel encadré) débouchant sur la remise d'un rapport et suivie de sa réalisation auprès des publics jugés prioritaires. Les thématiques abordées sont choisies pour leur impact sur la santé, articulées avec les priorités nationales de santé publique et avec les politiques des agences régionales de santé. Le SESA représente une UE de 5 ECTS au semestre 3.

### ■ Voie Recherche :

L'étudiant est dirigé par un tuteur enseignant-chercheur de la circonscription Pharmacie et exerçant une activité de recherche au sein d'un laboratoire de recherche labellisé. Il devra réaliser 3 stages (dans 3 UE spécifiques) en laboratoire de recherche dans une équipe labellisée (si nécessaire dans des laboratoires différents). Cette formation a pour vocation de préparer l'étudiant à l'entrée en 6<sup>ème</sup> année en M2 Recherche puis en Doctorat d'Université.

### Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

1<sup>ère</sup> année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques

**Capacité d'accueil** : la capacité d'accueil du DFASP2 INDUSTRIE – RECHERCHE est au maximum de 32 étudiants

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

Sans objet

### Organisation et descriptif des études :

Pour être admis à s'inscrire en 6<sup>ème</sup> année, l'étudiant doit valider la 5<sup>ème</sup> année Hospitalo-Universitaire (A.H.U.), c'est-à-dire :

- La formation hospitalière. Chaque stage doit être validé séparément (note au moins égale à 10/20) ; en cas d'échec, le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier fixe les conditions pour le réparer.
- Le service sanitaire.
- Les Unités d'Enseignement (UE) obligatoires. Les règles générales de validation et de compensation prévues en DFASP1 s'appliquent aux UE à l'intérieur de chaque semestre et entre semestres.

Ces unités d'enseignement sont :

- Pour la voie Industrie :
  - UE Entreprise
  - UE Identification et respect des spécifications technologiques du médicament
  - UE TOEIC
  - UE Projet expérimental
  - UE Projet d'entreprise
  - UE Optionnelle : UE développement et production ou UE Management ou UE Recherche et Innovation
- Pour la voie Recherche :
  - UE Laboratoire de Recherche 2
  - UE TOEIC
  - UE Projet expérimental
  - UE Projet d'entreprise
  - UE Optionnelle : UE Recherche et Innovation
- Le stage d'application industriel.

Le parcours industrie-recherche étant un parcours professionnalisant, l'évaluation des éléments constitutifs (EC) est orientée, autant que possible, vers un mode de contrôle continu des connaissances ; celui-ci peut être adapté chaque année par les enseignants en fonction des caractéristiques des groupes en formation (projet d'orientation professionnelle, connaissances et compétences spécifiques des étudiants). Le mode d'évaluation de contrôle continu peut être un examen ponctuel sur support variable (tablette informatique, ordinateur, papier), une mise en situation au cours des différents TD, TP ou TPE, une présentation orale (personnelle ou en groupe), la rédaction d'un rapport de synthèse ou un autre moyen approprié à l'évaluation. Une combinaison de ces modes d'évaluation est autorisée.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

## SEMESTRE 3

### PREPARATION AUX FONCTIONS HOSPITALIERES : 14 h CM (communs aux 3 parcours)

Le semestre débute par une préparation aux fonctions hospitalières dispensée lors de 14 h de CM que l'étudiant doit obligatoirement valider pour être autorisé à réaliser ses stages hospitaliers du semestre 1 et du semestre 2

Pour valider, l'étudiant doit obtenir au minimum la moyenne à un examen écrit (QROC, QCM). En cas d'échec à la session 1, une seconde session est proposée. En cas d'échec à cette seconde session l'étudiant ne pourra pas partir en stage et devra redoubler son année.

### STAGE HOSPITALIER

L'étudiant réalise son stage hospitalier dans 2 services différents.

Chaque stage est validé séparément. En cas d'échec, le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier fixe les conditions pour le réparer.

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Stage hospitalier Parcours Industrie 1</b>						<u>13</u>	Validation du stage	Réparation du stage			
			Stage 1 : 3 mois, temps-plein Stage 2 : 2 mois mi-temps								

### SERVICE SANITAIRE

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Service sanitaire</b>		21	9	161	191	<u>5</u>	CT : écrit 45 min + rapport de stage CC : évaluation TD + évaluation action	Ecrit 45 min + Rapport + oral de réparation	2 2	1 1	

#### Validation du SESA

La présence aux 3 TD et à la semaine d'action est obligatoire. Toute absence injustifiée aux TD entrainera une sanction dans la notation.

Un étudiant obtenant une moyenne inférieure à 10, ou obtenant 0 au rapport de stage ou à l'évaluation de l'action, sera ajourné.

## UE PARCOURS INDUSTRIE - RECHERCHE :

## VOIE INDUSTRIE

UE	Discipline	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Entreprise</b>	Environnement juridique	12	10	5	27	2	CC	CT Oral	2	2	2
	Gestion d'entreprise et économie de la santé :										
	Economie de la santé	6	6		12	1	CC	CT Oral	1	1	2
	Simulation d'entreprise	8	4	6	18	1	CC	CT Oral	1	1	
	Management des hommes	16	8	16	40	2	CC	CT Oral	2	2	2
<b>TOTAL UE</b>		<b>42</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>97</b>	<b>6</b>		<b>Coefficient général</b>			<b>6</b>

UE	Discipline	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Identification et respect des spécifications technologiques du médicament</b>	La substance active et son expertise chimique	5		10	15	4	CC Présentation orale	CT Présentation orale	4	4	4
	Stratégies technologiques de développement et de production	5		10	15						
	Spécificité de développement du biomédicament	8		10	18	2	CC Présentation orale	CT Présentation orale	2	2	2
<b>TOTAL UE</b>		<b>18</b>		<b>30</b>	<b>48</b>	<b>6</b>		<b>Coefficient général</b>			<b>6</b>

## VOIE RECHERCHE

UE	Discipline	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Laboratoire de Recherche 2</b>	Entreprise	24	12	22	58	4	CC	CT Oral	6	6	6
	Stage en Laboratoire			90	90	8	CC	CT Oral	6	6	6
<b>TOTAL UE</b>		<b>24</b>	<b>12</b>	<b>112</b>	<b>148</b>	<b>12</b>		<b>Coefficient général</b>			<b>12</b>

UE	Discipline	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>TOEIC</b>			24				CT Ecrit	Sans objet			
<b>TOTAL UE</b>			<b>24</b>					<b>Coefficient général</b>			

Le TOEIC délivre une évaluation du niveau d'anglais de l'étudiant, sans que le niveau évalué soit bloquant pour la validation du semestre.

<b>TOTAL S3</b>						<b>30</b>					
-----------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	--	--	--

## SEMESTRE 4

**Validation du semestre :** UE projet expérimental, UE projet d'entreprise, une des 3 UE optionnelles et le stage d'application industriel

### UE PARCOURS INDUSTRIE - RECHERCHE :

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Projet expérimental</b>	Stratégie et conception de la forme pharmaceutique	8		6	14	2	CC Présentation orale	CT Présentation orale	6	6	6
	Sécurité et évaluation biologique de la dexaméthasone		9	19	28	2					
	Optimisation et évaluation de la forme pharmaceutique		6	25	31	2					
<b>TOTAL UE</b>		<b>8</b>	<b>15</b>	<b>50</b>	<b>73</b>	<b>6</b>	<b>Coefficient général</b>			<b>6</b>	

UE	Discipline	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Simulation d'entreprise</b>				30	30	3	CC	CT Présentation orale	3	3	3
<b>TOTAL UE</b>				<b>30</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>Coefficient général</b>			<b>3</b>	

### UE OPTIONNELLES (une UE au choix parmi les trois ci-dessous)

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Développement et Production</b>	Aspects théoriques	15			15	2	CC	CT Oral	2	2	2
	Mise en œuvre	3	2	60	65	4	CC	CT Oral	4	4	4
<b>TOTAL UE</b>		<b>18</b>	<b>2</b>	<b>60</b>	<b>80</b>	<b>6</b>	<b>Coefficient général</b>			<b>6</b>	

UE	Discipline	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
<b>Management</b>	Gestion de projet	16	5	24	45	4	CC	CT Oral	4	4	4
	Manager pour progresser	18	10		28						
	Marketing pharmaceutique	16	5	6	27	2	CC	CT Oral	2	2	2
<b>TOTAL UE</b>		<b>50</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>6</b>	<b>Coefficient général</b>			<b>6</b>	

UE	Discipline	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Recherche - Innovation	Méthodologie-actualité en recherche	10			10	2	CC	CT Oral	2	2	2
	Laboratoire (Voie recherche) ou Management de projets innovants (Voie industrie)			70 50	70 50	4	CC	CT Oral	4	4	4
<b>TOTAL UE</b>		<b>10</b>		<b>50 ou 70</b>	<b>60 ou 80</b>	<b>6</b>		<b>Coefficient général</b>			<b>6</b>

## APPLICATION INDUSTRIELLE

UE	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup> Session 1	Type éval <sup>(1)</sup> Session 2	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff	
<b>Stage d'application industrielle</b>		3 mois plein temps (minimum)				15	CT (= rapport écrit*) CT (=présentation orale**)	CT (= rapport écrit*) CT (=présentation orale**)	5 10			5 10
<b>TOTAL UE</b>						<b>15</b>		<b>Coefficient général</b>			<b>15</b>	

\* : rapport de 15 pages maximum, en version électronique (format pdf) présentant les missions du stagiaire, visé par le maître de stage

\*\* : oral de 10 min devant un jury composé au minimum de 2 personnes dont au moins un universitaire (universitaires et professionnels)

<b>TOTAL S4</b>					<b>30</b>						
-----------------	--	--	--	--	-----------	--	--	--	--	--	--

**Règles d'absences aux TP** : Les absences aux TP peuvent être tolérées si elles sont justifiées et si l'étudiant a été présent à **50% des TP au minimum**. De plus les absences sont plafonnées à **deux TP au maximum**.

L'article L4241-10 du Code de la Santé Publique indique que seuls les étudiants en pharmacie régulièrement inscrits en troisième année d'études dans une faculté de pharmacie sont autorisés, dans un but de perfectionnement, à exécuter, en dehors des heures de travaux universitaires, les opérations dévolues aux préparateurs en pharmacie. Le texte précise que ces travaux ne peuvent être effectués qu'en dehors des heures de formation universitaire.